



**AU COEUR
DU PROJET**

Les Boulonnais

**ANTOINE
DE JERPHANION**

avec vous.
POUR BOULOGNE-BILLANCOURT



ANTOINEDEJERPHANION.FR

MON **AMBITION** POUR BOULOGNE-BILLANCOURT

ÉCOLES, CRÈCHES, ENFANCE, JEUNESSE

FAMILLES

SÉNIORS

MOBILITÉS

CADRE DE VIE
ANIMATIONS

CULTURE ET PATRIMOINE

ASSOCIATIONS ET SPORTS

INSERTION
MIXITÉ SOCIALE

SÉCURITÉ
TRANQUILLITÉ

URBANISME
AMÉNAGEMENT

LOGEMENT

GRANDS PROJETS
VILLE CONNECTÉE

DÉMOCRATIE LOCALE
CITOYENNETÉ

FISCALITÉ

ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

GOVERNANCE MUNICIPALE

SERVICES PUBLICS

NUMÉRIQUE

MARCHÉ DOMINICAL

ARTISANS
COMMERÇANTS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EMPLOI

RESTAURATION SCOLAIRE

UNE MAIRIE PLUS EFFICACE

Garantir la
**stabilité
fiscale**

Répondre aux besoins quotidiens
des **services publics** (écoles, crèches,
hôpital, EHPAD, commissariat...)

Faire de la mairie une plateforme
innovante au service
de tous les usagers

Réorganiser la démocratie de
proximité autour de la
transparence et de l'écoute

UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE

Élaborer un plan **mobilités**
pour une meilleure cohabitation des
modes de transport

Verdir la ville et favoriser les
initiatives individuelles pour
l'**environnement**

Lutter contre les **incivilités**
et préserver notre **sécurité**

Valoriser les associations pour
renforcer le tissu social et la solidarité

UNE VILLE OUVERTE ET RAYONNANTE

Privilégier le sport bouloonnais :
du sport-santé
à la professionnalisation

Rétablir des liens de
proximité avec **Paris**

Créer des **Halles de la gastronomie**
et de l'agriculture urbaine

Remettre la **culture** au
cœur de notre ville

**AU COEUR
DU PROJET**
Les Boulonnais

PARLONS-EN, ECRIVEZ-MOI, JE VOUS REPONDS PERSONNELLEMENT.
ANTOINEDEJERPHANION@GMAIL.COM

Lettre aux Boulonnais

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous, j'aime Boulogne-Billancourt. J'ai grandi dans le quartier Silly-Gallieni. Je suis engagé pour notre ville depuis près de quinze ans. Aujourd'hui, je suis candidat à la mairie de Boulogne-Billancourt lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

NOTRE VILLE A BESOIN D'UN NOUVEL ELAN

Boulogne-Billancourt est devenue une belle endormie. Grâce à ses habitants, ses commerçants et tous ses acteurs qui assurent sa qualité de vie, elle connaît des moments chaleureux et rassembleurs. Pourtant, notre ville attend toujours la vision qui lui permettra de renforcer son statut de deuxième ville d'Île-de-France après Paris.

Or, que nous proposent les élus sortants ? La construction de nouveaux bureaux et le rachat de l'équipe professionnelle de basket de Levallois. C'est une évidence : cette réponse n'est ni ambitieuse ni courageuse au regard des défis de notre histoire, de notre réalité et de notre destin.

NOUS DEVONS REDONNER DU SENS AU MANDAT DE MAIRE

La gestion des affaires courantes est un prérequis. Je m'y suis préparé et je veux renforcer l'efficacité administrative de nos services, en adoptant un management de la performance et en utilisant des technologies nouvelles, à l'Hôtel de Ville et en ligne.

Nous devons aussi repenser la communication publique municipale, car la vie de Boulogne-Billancourt ne se résume pas à celle de son maire.

Un maire, c'est un visionnaire qui pense sa ville aujourd'hui et la projette dans les enjeux demain.

Un maire, c'est un élu qui agit pour les Boulonnais en les écoutant et en défendant leurs intérêts.

Un maire, c'est un bâtisseur qui développe des projets ambitieux parce qu'il croit aux forces vives de sa ville et de ses habitants.

Un maire, c'est un passionné, un travailleur acharné qui consacre tout son temps et toute son énergie au service de sa ville.

JE VOUS PROPOSE UNE VISION RENOUVELÉE POUR BÂTIR LA VILLE DU XXIÈME SIECLE

Dans mon livre, Pour Boulogne-Billancourt (Les Éditions Le Roi Lire, 2019), je présente mes constats, mes projets et mon ambition pour notre ville.

Je suis convaincu que nous pouvons faire beaucoup plus et dépasser enfin les conflits de personnes pour répondre aux nombreux défis auxquels Boulogne-Billancourt doit faire face.

Rejoignez-moi pour construire ensemble ce projet, pour Boulogne-Billancourt !

Fidèlement,
Antoine de Feytaud

BIO EXPRESS

27 ANS – CADRE DU SECTEUR PRIVÉ

FONDATEUR DU RESEAU
IN BOULOGNE WE TRUST
QUI RASSEMBLE PLUS DE
10 000 BOULONNAIS

DIPLOMÉ EN DROIT PUBLIC
(PARIS II PANTHEON-ASSAS)

ENGAGÉ EN POLITIQUE
DEPUIS PRÈS DE 15 ANS

ANCIEN ASSISTANT
PARLEMENTAIRE
DU DÉPUTÉ DE
BOULOGNE-BILLANCOURT

DÉCOUVREZ MON LIVRE



Pourquoi, à 27 ans, se porte-t-on candidat pour devenir le maire d'une ville de 120 000 habitants, située entre Paris et Versailles ? Que manque-t-il à Boulogne-Billancourt, cette ville symbole du XXe siècle, pour rentrer pleinement dans le XXIe ? Que peut-on partager comme constat, au-delà des bisbilles politiciennes ? Les Boulonnais sont-ils des citoyens si sages que leur avis soit accessoire ?

En livrant des réponses, j'ai voulu porter l'histoire d'un enfant de Boulogne-Billancourt qui ne se résigne pas à la laisser être une ville tampon, sans identité et léguée aux promoteurs des bureaux qu'on ne peut plus faire à La Défense.

Un maire ne peut être seulement un gestionnaire des affaires courantes. La ville a besoin d'un nouvel élan.

Convaincu que la détermination est un moteur puissant pour changer la donne, et changer d'époque, j'ai écrit ce livre pour partager ma vision avec les Boulonnais.

Livre disponible en librairie et en format numérique en ligne.

JE SOUHAITE LAISSER MES COORDONNÉES

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE POSTALE :

EMAIL :
TÉLÉPHONE :

- ☐ JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ DE L'AGENDA DE LA CAMPAGNE
☐ JE SOUHAITE M'ENGAGER AUX CÔTÉS D'ANTOINE DE JERPHANION
☐ JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DE LA LISTE

Sur la base de votre consentement, les informations recueillies par « Avec vous pour Boulogne-Billancourt » sont utilisées à des fins d'étude d'opinions. Les destinataires de vos données sont uniquement les membres de l'équipe de Jerphanion. Les données seront conservées jusqu'à la fin de la campagne municipale. Conformément au Règlement n°2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation de leur traitement en écrivant à l'adresse suivante : antoinejerphanion@gmail.com. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Enfin vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, et du droit de décider du sort de vos données après votre décès.

JE SOUHAITE SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA LISTE MENÉE PAR ANTOINE DE JERPHANION

- ☐ JE JOINS UN CHÈQUE D'UN MONTANT DE€, À L'ORDRE DE « M. GREGORY DEAS, MANDATAIRE FINANCIER DE M. DE JERPHANION, CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 ». Adresse : M. Grégory DEAS, 15 rue Lakanal, 75015 Paris.
- ☐ JE FAIS UN VIREMENT D'UN MONTANT DE€ RIB : Banque : 30066 / Guichet : 10887 / N° compte : 00020352002 / Clé : 73 / Domiciliation : CIC BOULOGNE ÉGLISE

Conformément à l'article 52-9 du Code électoral, le mandataire financier de M. Antoine de Jerphanion est le seul habilité à recueillir des dons en faveur de la liste susvisée dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du même Code ainsi rédigé : « Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats lors d'une même élection ne peuvent excéder 4 600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces fait au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 € en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don ».



ANTOINEDEJERPHANION.FR

SOUTENIR